



VOTRE SUIVI MÉDICAL À DISTANCE AVEC HUG@HOME

HUG@home est un service de téléconsultation sécurisé qui permet d'éviter aux patientes et aux patients de se déplacer à l'hôpital.

Grâce à cette solution, votre équipe médico-soignante peut vous proposer un suivi à distance.

La téléconsultation est remboursée dans les prestations de l'assurance maladie de base (LAMal) sous déduction de la franchise et de la participation (10% des frais à charge).

Pour en bénéficier, vous devez disposer d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur, avec une connexion Internet.

Comment ça marche ?

Votre équipe médico-soignante planifie avec vous une téléconsultation.

Une personne tierce peut également être conviée si besoin (proche aidant, partenaire externe, interprète, etc.).

Vous recevez, ainsi que la personne invitée le cas échéant, un SMS et un email contenant un lien cliquable, 10 minutes avant la téléconsultation prévue.

Depuis votre smartphone, une tablette ou un ordinateur, il vous suffit de cliquer sur le lien pour rejoindre votre équipe médico-soignante en ligne.



ATTENTION

Cette solution ne permet pas de prendre contact directement avec un membre de l'équipe médico-soignante en dehors d'une téléconsultation programmée.

Plus d'infos

➔ hug.ch/cybersante-telemedecine/hughome

